Mettre en œuvre un projet de parcours en psychiatrie et santé mentale

Trame de Lettre d’engagement

Nom du territoire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° Version | Date | Objet et Nom du dernier contributeur |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Sommaire**

[Préambule 5](#_Toc457567092)

[Rappel des différentes phases : Diagnostic et feuille de route 5](#_Toc457567093)

[Les signataires 5](#_Toc457567094)

[Le contenu de la lettre d’engagement collective 6](#_Toc457567095)

[Démarche retenue dans le cadre de la mise en œuvre de la FDR 6](#_Toc457567096)

[Composition du groupe des pilotes d’actions chargés de la mise en œuvre 6](#_Toc457567097)

[Rappel des fiches-actions et engagement de l’opérateur correspondant 6](#_Toc457567098)

[Calendrier de mise en œuvre 6](#_Toc457567099)

[Les principes de l’évaluation de la démarche : 6](#_Toc457567100)

[ bilan à 6 mois 6](#_Toc457567101)

[ bilan final 6](#_Toc457567102)

[ suites de la démarche 6](#_Toc457567103)

[Page des signatures 7](#_Toc457567104)

[Annexes 8](#_Toc457567105)

[Une par opérateur signataire 8](#_Toc457567106)

[Article 1 : rappel du dispositif global : FDR 8](#_Toc457567107)

[Article 2 : Identification de l’opérateur 8](#_Toc457567108)

[Article 3 : contenu de l’engagement de l’opérateur : 8](#_Toc457567109)

[Article 4 : engagement du régulateur 8](#_Toc457567110)

[Article 5 : conditions d’évaluation 8](#_Toc457567111)

[Article 6 : conditions de révision 8](#_Toc457567112)

[Signature en bilatéral : régulateur - opérateur 8](#_Toc457567113)

|  |
| --- |
| **PRESENTATION DU DOCUMENT** Enjeux La lettre d’engagement permet de formaliser la participation et l’implication des acteurs sur un territoire en vue de garantir la mise en œuvre de la feuille de route validée dans la cadre de l’élaboration d’un projet de parcours en psychiatrie et santé mentale. Moyens Ce document présente une partie collective qui est ensuite déclinée par opérateur intervenant à la mise en œuvre de la feuille de route.  Les modalités de signature sont au choix :   * Une séance de signature collective, à l’issue par exemple du comité de pilotage de validation de la feuille de route * L’enliassement des volets individuels signés en bilatéral : régulateur - opérateur  Acteurs concernés Cette lettre d’engagement s’adresse à l’ensemble des intervenants :   * ARS, * Conseil départemental, * DRJSCS, * Assurance-maladie * Professionnels, * Institutions (établissements de santé, médicosociaux et sociaux), * Associations * Autres acteurs impliqués : élus  Facteurs clés de succès Ce document doit permettre de concrétiser l’ensemble de la démarche en transparence et d’en permettre l’évaluation. Il est le socle de l’implication de chacun à l’atteinte des objectifs ciblés dans la feuille de route et issus du diagnostic partagé. Fiches associées  * Fiche 10 : l’animation des séances de travail * Document-type 3 : la trame de feuille de route * Le tableau de synthèse du plan d’actions * Le tableau de synthèse des crédits mobilisés * Support 3 : la présentation de la feuille de route devant le comité de pilotage * Support 4 : la fiche-action  Outils associés |

# Préambule

[

## Rappel des différentes phases : Diagnostic et feuille de route

Rappel du diagnostic (cartes)

Les orientations stratégiques

Les grandes thématiques de la feuille de route

Objectifs stratégiques et plan d’action…

## Les signataires

Qui : liste des signataires

Durée de l’engagement

# Le contenu de la lettre d’engagement collective

## Démarche retenue dans le cadre de la mise en œuvre de la FDR

## Composition du groupe des pilotes d’actions chargés de la mise en œuvre

## Rappel des fiches-actions et engagement de l’opérateur correspondant

Financement global

## Calendrier de mise en œuvre

## Les principes de l’évaluation de la démarche :

## bilan à 6 mois

## bilan final

## suites de la démarche

# Page des signatures

Ex :

La présente lettre confirme la mobilisation des partenaires autour d’un engagement réciproque et collectif afin de construire une démarche intégrative autour du parcours de santé des personnes vivant avec des maladies psychiatriques chroniques. La feuille de route annexée à la présente lettre précise les éléments du projet d’amélioration du parcours retenu pour le territoire de XXX

L’engagement se concrétise, selon les modalités retenues dans la feuille de route, par la capacité, à moyens dédiés ou dans la limite de leurs propres moyens, des partenaires concernés à :

* S’impliquer dans la réalisation du diagnostic territorial à travers le plan d’actions validé par le Comité de pilotage du ,
* Apporter leur expertise et associer les professionnels,
* Contribuer et appuyer les actions attendues pour améliorer le parcours actuel des personnes adultes présentant des troubles psychiques chroniques,
* Participer aux instances de pilotage,
* Contribuer au suivi et à l’évaluation du plan d’actions,
* Prendre part à la diffusion de l’information et soutenir l’expérimentation.

Cet engagement mutuel est valable pour une durée de 1 an, et entre en vigueur à partir de la signature de la présente lettre.

# Annexes

# Une par opérateur signataire

## Article 1 : rappel du dispositif global : FDR

## Article 2 : Identification de l’opérateur

## Article 3 : contenu de l’engagement de l’opérateur :

* actions
* conditions de mise en œuvre (autorisation, agrément, convention, …)
* échéancier de mise en œuvre
* mobilisation des ressources :
  + autofinancement,
  + aide

## Article 4 : engagement du régulateur

## Article 5 : conditions d’évaluation

## Article 6 : conditions de révision

## Signature en bilatéral : régulateur - opérateur